Résolution sur l'Organisation pour le développement énergétique de la péninsule coréenne KEDO

2002/2599(RSP) - 07/11/2002 - Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité

Le Parlement européen a adopté une résolution sur l'Organisation pour le développement énergétique de la péninsule coréenne (programme KEDO). Dans cette résolution, il demande à la République populaire démocratique de Corée (RPDC) de démanteler son programme d'enrichissement d'uranium et de cesser la production d'autres armes de destruction massive. Il condamne également les nouvelles menaces concernant la reprise d'essais balistiques. Le Parlement dénonce en particulier les entorses aux engagements pris par la RPDC en matière de non-prolifération et condamne les menaces de reprise des tests nucléaires formulées par la RPDC au cas où le Japon ne répondrait pas positivement aux demandes coréennes. Le Parlement escompte que l'Union sera invitée à participer aux réunions consacrées à la KEDO et qu'elle sera représentée par la Commission au plus haut niveau. Il estime également que la Corée devrait cesser d'exporter des missiles et invite le Conseil et la Commission à confirmer l'importance d'intégrer ce pays dans la Communauté internationale par le biais d'un dialogue constructif. Toutefois, l'aide humanitaire doit être poursuivie afin d'aider les populations vulnérables par la fourniture de 100.000 tonnes de céréales en 2002. En ce qui concerne la mise en réserve de la ligne KEDO dans le budget 2003, la résolution souligne qu'un éventuel déblocage ne pourrait intervenir qu'à la lumière de l'évolution de la situation. Enfin, le Parlement propose d'envoyer une petite délégation dans ce pays afin d'évaluer la nouvelle situation en RPDC et d'aborder la question des armes nucléaires et celle de la KEDO.